



champvans infos

N°
290
2019
Novembre



Des brebis sur le Mont !

Page 6

☞ Echange Franco-Allemand à Hüffenhardt

Page 15

☞ Bienvenue à la médiathèque Raymond LEFEVRE

Page 16

MAIRIE : 2 Rue André GLEITZ - 39100 CHAMPVANS - Tel : 03.84.72.03.69 - Fax : 03.84.82.27.52 - Courriel : mairie@champvans.fr
Horaires du secrétariat : Lundi, Jeudi : 9h-12h - Mardi, Vendredi : 14h30-18h

COMMISSION INFOS : Directeur de publication : Dominique MICHAUD Responsable de publication : J-Bertrand GONNET
Commission : Chantal BELIN, Hervé BENOIT-CHIEUX, Thierry DESTOMBES, Edith LAVRUT, Daniel LABRUT, Jeannine LEBAIL, Patrice MIGNOT

Retrouvez Champvans infos sur internet :
www.grand-dole.fr ⇒ 47 communes ⇒ Champvans

Suivez l'actualité
communale :



Dominique Michaud

Bulletin d'informations Municipales (Imprimé par nos soins. Dépôt légal: 11 décembre 1989)



La Mairie vous informe

Tel : 03.84.72.03.69

Fax : 03.84.82.27.52

Courriel : mairie@champvans.fr

Etat civil

• Naissances

Augustin BROUTECHOUX

né à Dole le 19 juillet 2019

Chloé CREMONA

née à Dole le 31 juillet 2019

Lorenzo CREMONA

né à Dole le 31 juillet 2019

Emilie QUENOT

née à Dole le 31 juillet 2019

Sacha DA SILVA CARREY

né à Dole le 3 septembre 2019

Abby CISSE REVEILLON

née le 24 septembre 2019



• Mariages



Stéphanie BERNARDO et Albin ROQUELLE

le 20 juillet 2019

Maud LAISSUE et John BOARDMAN

le 10 août 2019

Virginie DESPLEBIN et Jérôme COLIN

le 10 août 2019

• Décès

Robert LACOUR

décédé à Dole le 3 juillet 2019

Marcelle BOURGON épouse BERGER

décédée à Dole le 26 juillet 2019

Raymond VIERJAN

décédé à Dole le 14 août 2019

Bernard MICHAUD

décédé à Tavaux le 2 septembre 2019

Pierre MADER

décédé à Dole le 5 septembre 2019



Secrétariat de Mairie

FERMETURE EXCEPTIONNELLE JEUDI 7 ET MARDI 19 NOVEMBRE.

Veuillez nous excuser pour le dérangement.

Nouveaux Horaires Gendarmerie



Brigade de Tavaux

Du lundi au samedi

8h à 12h et 14h à 18h

Dimanche et jours fériés

9h à 12h et 15h à 18h

Brigade de Dole

Lundi 8h à 12h et 14h à 18h

Mardi Fermée

Mercredi 8h à 12h et 14h à 18h

Jeudi Fermée

Vendredi 8h à 12h et 14h à 18h

Samedi - dimanche
et jours fériés Fermée

QUI SE DÉROULERA DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

C'est Utile : Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans chaque commune et ainsi permet de calculer la participation de l'État au budget des communes, selon sa population.

C'est sûr : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL

(Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont ni enregistrés et ni conservés. dans les bases de données.

C'est simple : Un agent recenseur vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne.

En savoir plus : www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

La commune recrute un agent recenseur

Pour tout renseignement,
envoyez votre candidature en Mairie

Mail : mairie@champvans.fr - Tel : 03.84.72.03.69

Enquête logement 2020



- Cette enquête sur le logement en France métropolitaine sera réalisée au 4^{ème} trimestre 2019 et pendant l'année 2020.

C'est une photographie complète du parc de logements ; conditions d'occupation ; qualité de l'habitat ; part des dépenses du logement dans le budget des ménages, etc.

- Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci du bon accueil que vous lui réserverez.

Plus d'infos : <https://www.enquete-logement2020.fr>
ou 0 800 970 674 service d'appel gratuit

Collecte de déchets



• Bacs jaunes (ex bacs bleus) :

Vendredi les semaines paires :

Novembre : samedi 16 (11 férié) & vend 24

Décembre : vend 13 & samedi 28 (25 férié)

Janvier 2020 : vend 10 & 24

• Bacs gris: Tous les vendredis

SAUF SAMEDI 2 & 16 NOVEMBRE
SAMEDI 28 DECEMBRE - SAMEDI 4 JANVIER 2020



Le mot du Maire

Notre bibliothèque poursuit sa mutation.

La présence d'une bibliothèque dans notre Commune est très ancienne. Sa création est attestée par une délibération du 4 février 1866. Elle était alors installée dans le bâtiment mairie. Elle a ensuite été déplacée dans une des salles de classe du bâtiment Babet, avant de revenir dans les locaux de l'ancienne cantine lors de la construction de l'accueil de loisirs.

Raymond Lefèvre a été le grand artisan de son développement. La Municipalité, pour répondre à cette croissance, a décidé en 2014 de donner à ce lieu toute la place qu'il méritait, dans des locaux parfaitement adaptés et fonctionnels. Après de lourds travaux de rénovation et de mise en accessibilité en 2015-16, l'inauguration du 7 octobre 2017 marque l'entrée de notre bibliothèque dans la modernité.

Notre ambition a été dès le début de profiter de la rénovation des locaux pour redynamiser ce lieu de rencontres, d'échanges et de culture. Pour atteindre cet objectif, l'offre d'ouvrages récents devait être étoffée et la gestion facilitée. Un premier désherbage important a été réalisé par le Foyer Rural avec l'aide du Grand Dole. La Commune a également contribué à travers de nouvelles acquisitions. En parallèle, le Foyer Rural a amplifié les échanges et les contacts avec le réseau des médiathèques du Grand Dole.

Grâce à Sylvie Benoit-Chieux et tous les bénévoles ces efforts se sont révélés payants. De multiples animations, scolaires et adultes, autour du livre ou des ateliers créatifs permettent aux Champvannais de retrouver le chemin de la bibliothèque.

En début d'année, le Foyer Rural a décidé de céder le fonds à la Commune qui elle-même l'a transmis au Grand Dole, c'était une condition pour rejoindre le réseau des médiathèques de notre Agglomération. Nous pourrions bénéficier gratuitement de tous les avantages du réseau : fonds renouvelé en permanence, accès aux supports numériques comme des CD, des DVD ou des livres numériques. Un abonnement de 10 € annuel nous permettra d'accéder, sur place ou par navette, aux 100.000 documents du catalogue de l'ensemble des médiathèques.

Cette nouvelle étape importante, transforme notre bibliothèque associative en médiathèque intercommunale, tout en assurant sa pérennité.

Les études d'aménagement du pôle santé et du nouveau quartier vont bon train.

Les rencontres entre le comité de pilotage, la SPL qui nous accompagne sur ce gros dossier, les bureaux d'études (PMM et Serge Roux) et les professionnels de santé se multiplient.

Dans les premières phases, sur base du diagnostic, nous avons analysé les flux de circulation au-delà du projet, les liaisons entre les lotissements. Nous cherchons par ailleurs à renforcer les cheminements doux, les espaces partagés tout en connectant ce nouveau quartier avec les Champs Fontaine, le Luminaire et le centre.

Actuellement, nous travaillons autour du plan d'aménagement. Ce dernier est scindé en 2 parties : le côté habitat situé aux Jardins Fontaine et le côté pôle santé localisé à l'emplacement des 3 maisons que nous avons achetées rue de Dole et rue du Luminaire.

Plusieurs scénarios sont examinés notamment au sujet de l'implantation de la maison médicale et de la relocalisation de la pharmacie. La première version présentée aux professionnels de santé fait naturellement l'objet de multiples échanges et d'ajustements. Il nous faut maintenant positionner ces locaux avant d'aller plus loin.

Pour le nouveau quartier, le plan d'aménagement est plus avancé, même s'il n'est pas encore finalisé. Nous prévoyons d'implanter plutôt au Sud, en première tranche, les logements seniors afin qu'ils soient proches du centre village tout en étant à proximité du pôle santé. Des logements intermédiaires pourraient également y être installés. La seconde tranche, au Nord, serait majoritairement du lotissement pavillonnaire. Elle sera réalisée ultérieurement car nous n'avons pas encore la maîtrise foncière de la totalité de cette partie.

Notre première priorité est d'implanter, dans les meilleurs délais, le pôle médical afin de permettre à nos professionnels de santé de travailler encore mieux ensemble et de faciliter l'accès aux soins dans des locaux parfaitement aménagés.

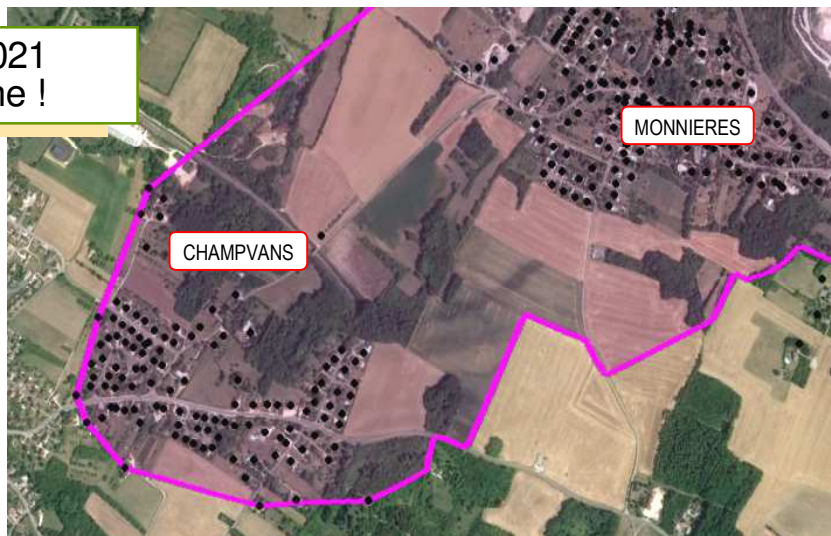
Notre seconde priorité est de mettre à disposition de nos seniors de l'habitat adapté. La demande est forte et nous n'avons aujourd'hui que trop peu de possibilités de logement pour leur permettre de rester dans leur commune.

Les élus communiquent

Le très haut débit arrive en 2021 sur une partie de la Commune !

• Nous n'étions jusqu'à présent pas concernés par la phase 1 du schéma d'aménagement numérique en cours de déploiement par le Conseil Départemental.

La proximité d'équipements techniques installés à Monnières nous permettra d'accéder au très haut débit (FTTH- La fibre à la maison). C'est la bonne surprise qui nous a été annoncée lors d'une rencontre avec l'équipe en charge de l'étude. 120 foyers sont dans un 1er temps concernés : rue de Dole (du n° 17 au 31 et du 38 au 68), rue Sous-Plumont (du 35 au 45 et du 34 au 46), impasse du Tunnel, rues Jean Rostand, du Luminaire, de l'Avenir, de la Suchelle. Le reste de la Commune sera fibré, en phase 2, normalement d'ici 2025...



La toiture de la chapelle du cimetière rénovée.

• Erigée en 1850, cette belle construction a été déplacée avec soin de 65 m lors de l'agrandissement du cimetière réalisé entre 1922 et 1924. Une reprise de l'étanchéité était nécessaire, c'est l'entreprise PUGET qui a réalisé les travaux.

Réparation de la zinguerie du préau de l'école



Travaux d'été

Pour faire disparaître tous ces fils disgracieux



• Rue de Damparis (bas), rue de l'Eglise, rue de la République. L'objectif n'est pas seulement de faire disparaître l'ensemble des câbles aériens inesthétiques, il est aussi de fiabiliser les réseaux électriques et téléphoniques.



La partie génie civil vient de se terminer, les routes sont réouvertes à la circulation. La prochaine tranche concernera les branchements puis le démontage de l'ancien matériel.

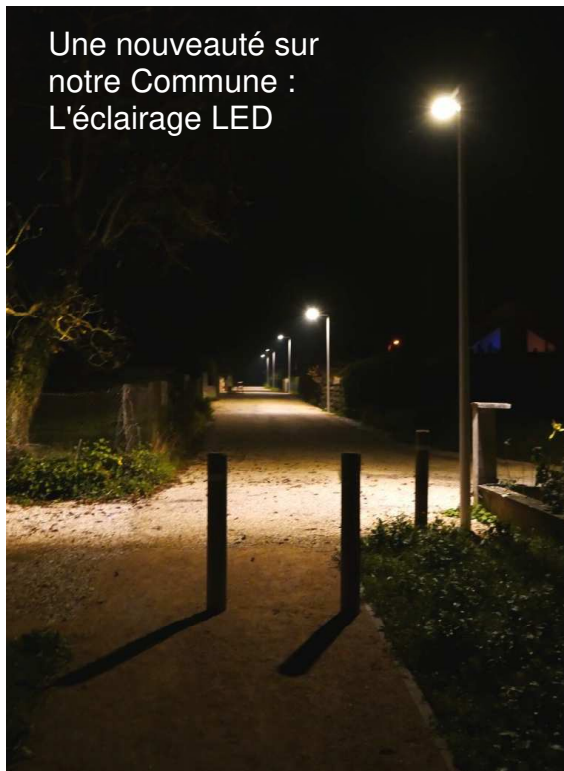
Une salle de classe de maternelle change de look !

• Après quelques décennies d'utilisation intense, il était temps de restaurer cette salle de classe ! Ce sont les entreprises Mermet au Louis (Menuiserie), Page (Chauffage), Vacheret (Electricité) et Polypeint (Isolation-peinture) qui ont réalisé les travaux pour un coût de 26.000 €.

Nous avons bénéficié d'une subvention de 4124 € du Conseil Départemental. Beau résultat !



Une nouveauté sur notre Commune : L'éclairage LED



Nous avons décidé d'installer impasse du Noyer et rue du Gai Logis de l'éclairage public avec la technologie LED. Ce choix, plus coûteux au départ, nous permet de réduire fortement la consommation d'électricité et permet surtout d'optimiser au mieux l'éclairage. Sur base d'une modélisation 3D, c'est la puissance la plus faible (37 W) qui a été retenue pour réduire le niveau d'éclairement au strict nécessaire.

Malgré la faible consommation d'énergie nous avons choisi de réduire la puissance de 20 % à partir de 22h, avant

la coupure à minuit. (comme partout dans le village)

Nous testons dans ce secteur les niveaux d'éclairement les plus faibles.

Ces rues serviront de tests pour les futurs lotissements...



La dernière tranche de la grande ligne rénovée

Il restait 1.1 km de bitume à reprendre sur la voirie principale de la forêt, c'est maintenant chose faite avec la SJE. L'exploitation forestière sera plus aisée et les cyclistes pourrons rejoindre l'EuroVéloroute 6 (Nantes / Budapest) beaucoup plus confortablement.



Disparition d'une maison

La maison du 2 rue du Creux Mataux acquise par la Commune récemment a été démolie par ETCTP pour des questions de sécurité.

Cette maison était classée en emplacement réservé du Plan Local d'Urbanisme depuis fort longtemps. La Commune a eu l'opportunité de l'acquérir.

Cet emplacement est intéressant car il permettra de créer une liaison entre la rue de Dole et la rue de Foucherans tout en irrigant ce secteur qui sera la future zone de développement de la Commune sur le long terme.

Nous préparons l'avenir...

Pôle médical / nouveau quartier

La Commune est maintenant propriétaire des 3 maisons rue de Dole à proximité du carrefour de la rue du luminaire.

Notre objectif est double : implanter un pôle médical avec pharmacie et créer une connexion entre la rue de Dole et le nouveau quartier des Jardins Fontaine.

Les études d'aménagement se poursuivent activement avec la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39 et les bureaux d'études PMM ingénieurs et Serge Roux architecte.



Le Mont : un réservoir de biodiversité à préserver

6



Ophrys abeille

Le Mont est l'une des collines doloises les plus importantes pour ses pelouses sèches parmi notamment le Mont Roland, le Mont Joly, le Grand Mont et les Rangs.

Sur les versants marneux du Mont s'exprime une pelouse très dense, dominée par la Molinie (*Molinia caerulea*). En Franche-Comté, cette pelouse est présente principalement où l'érosion a mis à nu de grandes étendues de marnes : vallées de la Loue et du Lison, Combe d'Ain, Petite Montagne,...

Depuis plus d'un demi-siècle, le Mont subit une déprise agricole due au changement de pratiques sur ces terres extrêmement pauvres.

N'étant plus entretenues les pelouses sont colonisées par des arbustes qui envahissent progressivement les milieux ouverts. En outre, un boisement de pins (noirs et sylvestres) et de robiniers (faux-acacia) sont présents.

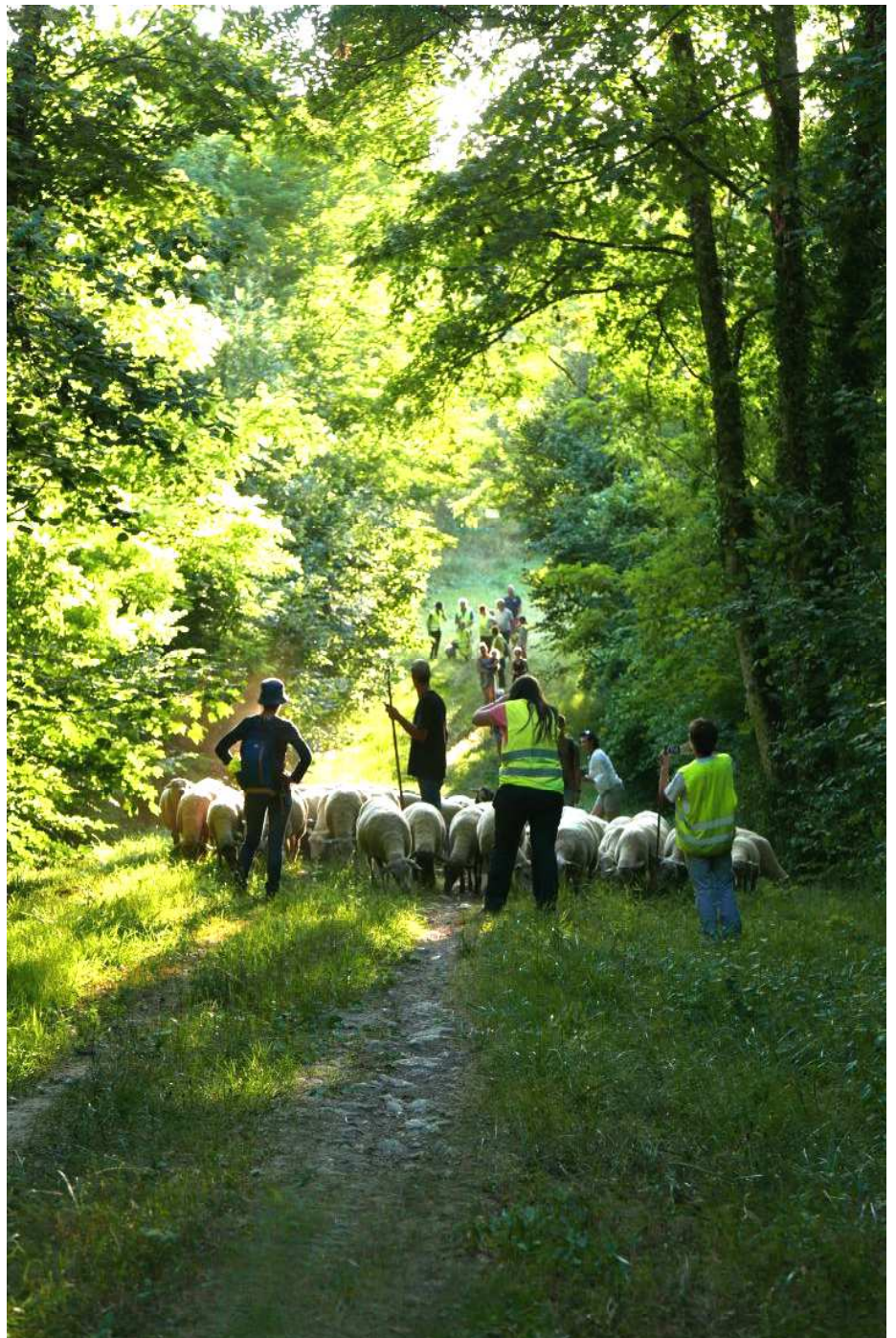
Ces essences forestières très dynamiques se disséminent et constituent une autre menace active sur le site en accélérant la fermeture des pelouses. De plus, le robinier naturellement fixateur d'azote contribue à son accumulation dans le sol dans un milieu pauvre en nutriments. Le cytise à grappe (*Laburnum anagyroides*) a aussi cette capacité de fixation de l'azote.

Ce phénomène est dangereux pour la biodiversité car il favorise les espèces à croissance rapide au détriment d'autres.

Depuis des décennies, notre Mont est observé et étudié.

Sur base de diagnostics réalisés en 2011, le Grand Dole, le Conservatoire botanique national de Franche Comté, la Société mycologique et botanique doloise ont engagé un partenariat afin d'améliorer la connaissance de la flore et des habitats naturels.

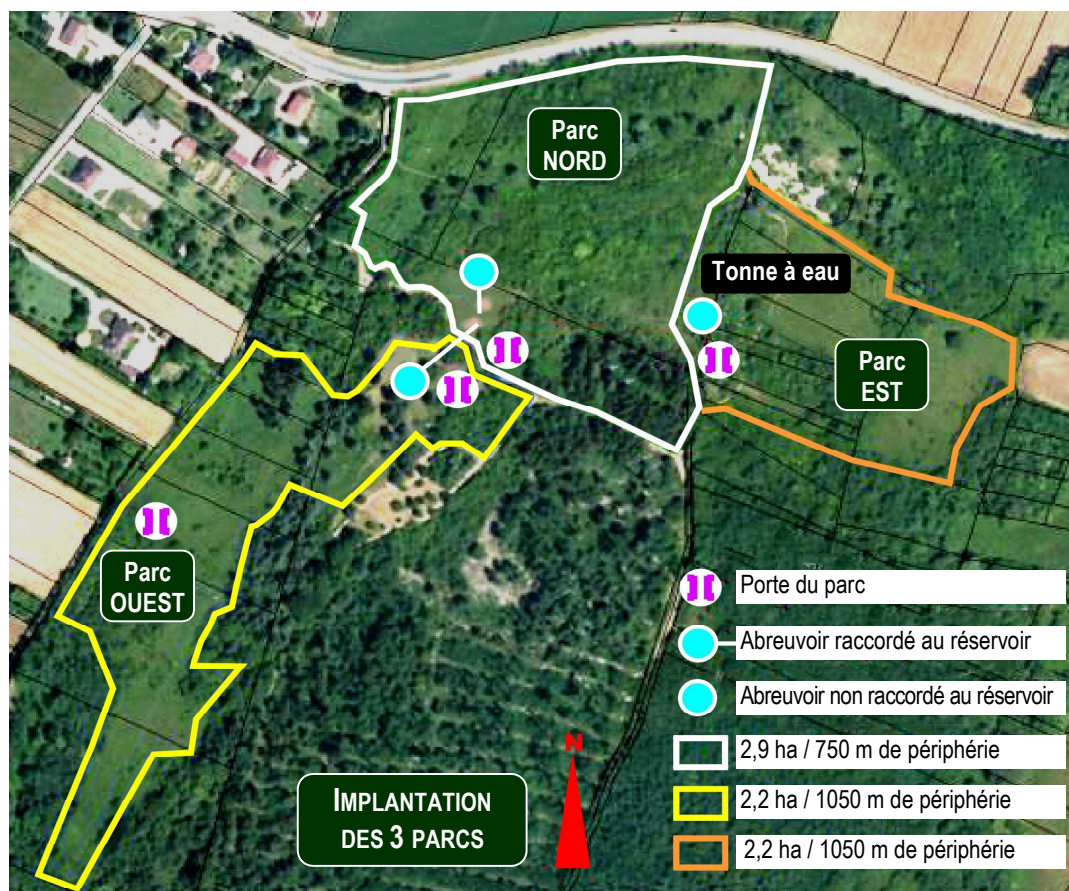
L'objectif est de mettre en évidence la diversité des milieux semi-ouverts méritant des actions de préservation et de restauration.



Les différentes études mettent en évidence une valeur biologique élevée due à la présence d'espèces végétales ou animales rares ou remarquables inféodées aux pelouses sèches. 10 espèces d'orchidées sont connues dont 2 sont protégées, l'Ophrys abeille et l'araignée.

Les insectes sont bien représentés avec 22 espèces de papillons, 16 de criquets et sauterelles mais aussi la Mante religieuse et la Cigale mélodieuse.

Le Mont abrite des oiseaux peu fréquents tels que la Fauvette grisette et l'Alouette lulu, ainsi que le Lézard vert qui est menacé dans nos secteurs de plaines.



La maîtrise du foncier

Face à ces enjeux de préservation de la biodiversité, la Commune a mis en place une politique d'acquisition foncière offensive depuis une quinzaine d'années.

La maîtrise des terrains permettra de mettre en place une politique de gestion environnementale sur le long terme.

Chaque parcelle achetée fait l'objet d'une demande de classement comme Espace Naturel Sensible au Département du Jura. Pour mener à bien ces différentes actions, la Commune est accompagnée par le service environnement du Grand Dole.

Le Mont est également un lieu qui participe à la qualité du cadre de vie de la population et il est important de préserver les intérêts des différents usagers : randonneurs, vététistes, apiculteurs,...

Des brebis, pour un entretien naturel

En termes de gestion, il est nécessaire d'intervenir pour limiter la dynamique naturelle et revenir au stade de pelouse. Cette dernière mérite un débroussaillage, pour contenir les fruticées (étape entre l'herbacé et l'arbustif). Deux solutions étaient possibles : un entretien mécanisé ou un entretien naturel. C'est la seconde solution qui a été choisie par le Grand Dole depuis 2012 avec l'introduction de moutons sur le Mont Roland, puis sur le Mont Joly de Monnières et depuis cette année à Champvans.

La lutte contre l'enfrichement passe donc par la restauration d'un pâturage extensif. Aussi, l'installation progressive de 3 parcs a été décidée pour accueillir un troupeau de brebis. De multiples travaux préalables ont été réalisés, comme l'intervention d'un broyeur à l'emplacement des clôtures.



Grâce à la labellisation « Espaces Naturels Sensibles » le Département a mis à disposition du personnel pour la pose des clôtures le long de la route départementale. L'éleveur, Arnaud David, ainsi que le service Environnement du Grand Dole ont pris une part active à ces travaux.

Un chantier écovolontaire



Le 13 avril avec des habitants et Jura Nature Environnement nous sommes intervenus sur le parc Nord.

D'importants volumes de litière sèche qui étouffaient le reste de la végétation ont été ratissés et nous avons créé des allées et clairières dans les repousses de pins et de fourrés pour faciliter la circulation des brebis.



La transhumance

Tous les efforts des multiples intervenants ont été récompensés le 19 juillet par l'arrivée d'une centaine de brebis. Ce troupeau guidé par son berger et ses chiens a transhumé pendant plus de 2 heures depuis Archelange pour rejoindre le Mont. Cette expédition exceptionnelle de nos jours, a été encadrée par de nombreux bénévoles et très appréciée par tous les participants.

Un grand moment !





L'expérience d'une première saison

Dans le parc Ouest nous avons expérimenté le copâturage en introduisant les 2 chevaux de M. et Mme Beneux tout d'abord séparément puis avec les brebis. L'objectif étant d'augmenter la pression sur le milieu.

Les brebis ont maintenant quitté leurs parcs Champvannais, l'heure est au bilan après cette première saison.

Nous étudions d'autres possibilités de diversification des troupeaux et d'extension des parcs.

Un objectif de gestion sur le long terme



Les pelouses sèches sont le témoin de pratiques agricoles ancestrales, elles constituent un patrimoine naturel riche qu'il importe de sauvegarder. La préservation de ce milieu sensible est maintenant réalisée par des animaux à la place de moyens mécaniques.

Cette action doit être inscrite dans la durée pour, petit à petit, reconstituer les pelouses sèches.



Elles ont d'ailleurs bien failli disparaître de notre Commune et doivent leur survie "grâce" à l'entretien régulier effectué sous la ligne électrique haute tension. L'intervention du gyrobroyeur à des périodes inadaptées pour la faune et la flore est un problème qui cessera avec le pâturage.

La gestion écologique du Mont sur le long terme permettra de conforter, voire de créer, des activités agricoles locales.

Allier sauvegarde de notre environnement et activité économique, qui dit mieux...

DÉPLACEMENTS DOUX

Voie Grévy : projet phare en matière de déplacements doux

La voie ferrée Jules Grévy, ancienne voie Dole-Poligny, désaffectée depuis une vingtaine d'années, relie la gare de Dole à Mont-Sous-Vaudrey.

Pour permettre sa transformation en voie verte, réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers et ainsi de créer un axe dédié aux modes doux sur le territoire, sa gestion est transférée aux EPCI traversés :

l'Agglomération du Grand Dole pour la section entre l'avenue Eisenhower et Nevy-lès-Dole ; les Communautés de Communes de la Plaine Jurassienne pour la traversée de Rahon, et du Val d'Amour pour la section allant de Souvans à Mont-sous-Vaudrey. Sur son tracé, elle empruntera dix ponts ferroviaires. Reliée à l'EuroVéloroute 6, la voie Grévy proposera un nouvel espace de déplacements dans une ambiance paysagère de qualité et sécurisée.



AU COEUR DE LA GRANDE TABLÉE DES REPAS VÉGÉTARIENS CHAQUE SEMAINE !

Le Syndicat Mixte de La Grande Tablée a mis en place des repas végétariens chaque semaine. C'est ce qu'explique Virginie Porta-Joly, directrice et diététicienne.

Quand avez-vous lancé ces repas végétariens et dans quel cadre ?

"Nous avons mis en place les repas végétariens dès la rentrée, suite à la loi EGAlim qui met une expérimentation en place à partir du 1^{er} novembre 2019, et ce, pour deux ans.

Les collectivités réalisant plus de 200 repas par jour ont l'obligation de mettre en place un repas végétarien par semaine. Nous avons décidé de démarrer l'opération dès le début de l'année scolaire pour familiariser les cuisiniers avec de nouveaux menus et de nouvelles recettes".

Comment les nouvelles recettes sont-elles élaborées ?

"Si les produits agroalimentaires proposent des produits tout prêts, la démarche ne m'intéressait pas. Cette nouvelle obligation impose à l'équipe de la cuisine de changer ses habitudes et d'être créative.

Les cuisiniers ont eu un accompagnement au mois de juillet avec un conseiller culinaire de Biocoop, sur la cuisson des céréales, des légumineuses, les associations entre protéines, les modes de préparation..."

Comment équilibrez-vous les recettes ?

"Pour arriver aux mêmes protéines que la viande et le poisson, il faut associer des légumineuses et des céréales, parfois on ajoute de l'œuf ou des protéines de soja, au même repas. Nous ne supprimons pas le lait.

Mon objectif était d'élaborer des recettes et d'utiliser les compétences des cuisiniers, qui n'ont pas l'habitude de préparer ce type de plat, et ça marche ! Depuis le 2 septembre, nous proposons un menu végétarien par semaine. Ça fonctionne bien pour toutes les classes d'âge, et même les personnes âgées, interrogées en commission de menu, ont voulu essayer. On a déjà proposé des spaghettis sauce crémeuse, feta courgettes, du chili sin carne à base de protéines de soja ou encore du tajine aux légumes rôtis. Les menus sont équilibrés avec des recettes faites « maison », offrant le même apport nutritionnel. Il n'y a que pour les crèches que je n'ai pas fait ce choix, où je conserve les protéines d'origine animale, plus appropriées à la capacité digestive des petits".

De nouveaux produits sont alors proposés ?

"Nous allons par exemple préparer une salade de riz complet avec lentilles corail, deux ingrédients jamais utilisés. Nous essayons d'utiliser des produits complets, riches en fibres et bio le plus possible. Sur un menu végétarien, comme sur nos autres menus, nous portons une grande attention sur la qualité de nos produits bio et en circuits courts".



VIRGINIE PORTA-JOLY
directrice et diététicienne
de la grande tablée

Menus du mois consultables sur :
www.doledujura.fr www.grand-dole.fr

Afin de faire connaître la façon de travailler de la Grande Tablée,
un film a été réalisé en collaboration avec Couleurs du Monde,
disponible sur YouTube (rubrique "La Grande Tablée")



es délibérations du Conseil



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

Sous la Présidence de Monsieur Dominique MICHAUD, Maire.

Présents : J-P. CHARTON, Guy LAURENT, J. LEBAIL, Chantal BELIN, Thierry DESTOMBES, Sylvie DUCUGNON, Anne GARNIER, Edith LAVRUT, Thierry MADER, Patrice MIGNOT, Hervé MILLOT, Alexandra TERRIER

Absents excusés : Jean-Bertrand GONNET (procuration à D. MICHAUD), A. CARO.

Secrétaire de séance : H. MILLOT

Présents : 13 - Votants : 14

(Ces pages sont un résumé des délibérations du Conseil Municipal, l'intégralité du texte original est consultable en Mairie.)

Finances

• **Prise d'acte de clôture d'une procédure pour insuffisance d'actifs.:**

La Trésorerie du Grand Dole a constaté que les créances de la Commune établies au nom de la société VIVAL/COCCIMARKET pour un montant total de 1219.92 € n'ont pas été soldées alors que cette entreprise est concernée par une procédure collective qui a été clôturée en 2011, sur la base des jugements du 19/02/2010 (liquidation judiciaire) et du 11/03/2011 (clôture pour insuffisance d'actifs) du Tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER.

Vote : Unanimité

Urbanisme - Développement économique

• **Rapport annuel sur la situation de la SPL Grand Dole Développement 39 – Année 2018**

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des sociétés publiques locales (SPL).

En tant qu'actionnaire à hauteur de 50%, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dispose de 5 sièges au Conseil d'Administration de la SPL

J-Pascal FICHÈRE - Daniel BERNARDIN - Stéphane CHAMPANHET - Bernard GUERIN - Dominique MICHAUD

Le rapport d'activité 2018 de la SPL GDD 39 porte sur la 2^{ème} année d'exercice comptable.

1. Présentation de la société :

Créée en avril 2016, la SPL GDD 39. a vocation à intervenir uniquement pour le compte de ses actionnaires dans le cadre de prestations intégrées. La société a pour objet la réalisation et la gestion d'opérations d'aménagement et de construction.

A cet effet, elle peut réaliser toute action concernant :

- La réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location.
- La réalisation d'études préalables aux opérations ou actions d'aménagement ou aux opérations de construction, ainsi que des missions d'assistance ou de coordination nécessaires à ces opérations.
- L'acquisition / démolition d'immeubles bâtis ou non bâtis.
- L'exploitation, la gestion, le portage, l'entretien, la commercialisation, l'aménagement et la mise en valeur des terrains, bâtiments, ouvrages et équipements, en relation avec son activité d'aménageur ou de constructeur
- La promotion et l'animation du projet d'aménagement

Siège social : Place de l'Europe, Dole - Le Président est M. J-Baptiste GAGNOUX.

Au 31 décembre 2018, le capital social est donc fixé à 550 000 €, réparti en 5 500 actions de 100 € chacune.

Actionnaire	Montant souscrit	Nombre d'actions
GRAND DOLE	275 000 €	2 750
Ville de DOLE	275 000 €	2 750
TOTAL	550 000 €	5 500

La SPL GDD 39 fonctionne dans le respect du cadre réglementaire et financier spécifique aux entreprises publiques locales. Le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois en 2018, les 13 juin et 17 juillet.

2. Rapport d'activité :

La SPL GDD 39 poursuit le développement de son activité, via des études et de nouveaux mandats et contrats de concessions. En 2018, elle s'est vu notamment confier la mise en œuvre des opérations suivantes :

- Mandat public de réalisation pour l'aménagement d'un espace de travail partagé dans l'ancien buffet de la gare de Dole
- Concession de travaux pour la création d'un accueil de loisirs et d'une ludothèque à Tavaux (site de l'ancien CE Solvay).
- Concession de services pour l'acquisition et la réhabilitation de locaux commerciaux au centre-ville de Dole (opération Cœur de Ville)
- Concession de travaux pour la réhabilitation de l'Arc II (Hôtel André) à Dole



es délibérations du Conseil

12

3. Rapport financier

Les états financiers 2018 ont été approuvés sans réserve par le Commissaire aux Comptes et validés par le Conseil d'Administration. Le total du bilan s'établit à 3 882 319 € ; le résultat 2018 est déficitaire de 75 741 €.

Chiffres-clés

En K€	2018
Fonds propres	451 336 €
Emprunts	2 556 107 €
Chiffre d'affaires net	0 €
Résultat net comptable	- 75 741 €

Loyers perçus par la SPL Grand Dole Développement 39 en 2018 :

Bâtiment	Locataire	Durée du bail	1 ^{er} versement du loyer	Montant mensuel HT	Montant annuel HT
Local « Maison du Projet »	Ville de Dole	2 ans	31/03/2017	780 €	9 360 €
Cuisine centrale	La Grande Tablée	5 ans	06/03/2017	9 167 €	110 000 €
Halte-garderie provisoire "Ile enchantée"	Ville de Dole	3 ans	07/07/2017	3 708 €	44 500 €
Locaux MJC	Ville de Dole	4 ans	17/09/2018	2 625 €	31 500 €

Bilan

- La structure du bilan traduit une consolidation de l'activité avec, à l'actif, une augmentation des immobilisations relatives aux terrains et aux constructions (101 354 € terrains et 2 187 152 € constructions).

Au passif figurent essentiellement les emprunts bancaires ayant financés les acquisitions et les travaux des opérations terminées et des nouvelles opérations comme le Buffet de la Gare, pour un total de 2 556 107 €.

Résultat

- Le total des produits s'élève à 767 460 € et peut se décomposer en :
- Production stockée (75 060 €)
- Rémunération de conduite d'opérations (41 193 €)

Le total des charges (d'exploitation et financières) s'élève à 845 231 €, ce qui aboutit à un déficit net de 75 741 €.

Liens financiers avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

- Construction d'un accueil de loisirs et d'une ludothèque à Tavaux :

Augmentation de capital social :

- Le capital de la SPL est ainsi passé de 350 000 € à 550 000 € en 2018 avec 5 500 actions réparties en 2 750 actions par collectivité (soit 50% par collectivité).

Conclusion

La SPL GDD 39 poursuit sa croissance via le développement de son activité. De nouveaux projets ont été lancés en 2018 aussi bien à la demande de la Communauté d'Agglomération que de la Ville de Dole, avec des livraisons prévues en 2019. Le résultat n'est pas encore probant, au regard du nombre limité d'opérations achevées en 2018 (permettant de percevoir des revenus locatifs) et du réinvestissement de ces recettes dans de nouveaux projets. Cependant la situation financière est saine.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2018.

Vote : Unanimité

• ZAE des Grands Prés – Modification du périmètre des ZA en convention avec la CA du Grand Dole

Vu la délibération du 29 janvier 2018 délimitant spatialement la Zone d'Activités des Grands Prés lors du transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole - Vu la délibération du 13 juillet 2018 par laquelle la Commune a approuvé le principe du reversement de la taxe d'aménagement perçue sur le périmètre de la ZAE des Grands Prés à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole selon les conditions d'une convention et institué dans le secteur délimité un taux de Taxe d'aménagement de 3%,

M. Le Maire explique que quelques modifications du périmètre sont proposées par le Grand Dole et soumet le nouveau plan au Conseil.

Vote : Unanimité



Les délibérations du Conseil

13

• Participation à la décoration publicitaire d'une remorque TRANSMAT

M. le Maire explique au Conseil Municipal que la société TRANSMAT sise rue de la Gare à Champvans va fêter ses 20 ans d'existence en 2020. A cette occasion, la société TRANSMAT projette de décorer une remorque faisant la promotion de CHAMPVANS. M. Le Maire présente au Conseil les visuels de décoration prévus.

La décoration publicitaire sera réalisée par l'entreprise OUI COM pour un montant de 2 988 € TTC. M. Le Maire propose une participation de la Commune à cette décoration d'un montant de 750 €.

Vote : 10 Pour – 1 Abstention – 3 Contre

Bâtiments - Equipement sportifs

• Salle des Fêtes - Travaux d'accessibilité :

Demande de Fonds de Concours à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Vu les travaux nécessaires à l'accessibilité de la salle des fêtes à savoir :

- Mise en place d'une main courante et d'une bande guidage de la place PMR à l'entrée
- Changement du bloc porte de l'entrée de la grande salle
- Modification du meuble bar pour accès Personnes à Mobilité Réduite
- Déplacement d'une cloison pour obtenir un rayon de giration dans le couloir d'accès aux toilettes PMR
- Mise en place d'un éclairage à détection cellule dans les toilettes PMR

M. le Maire expose au Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est en cours et que la Commune peut bénéficier d'une aide de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sous forme de fonds de concours en complément de l'aide accordée par l'Etat au titre de la DETR.

DEPENSES H.T.				RECETTES H.T.	
Menuiseries intérieures bois		3 022,50 €	10 232,50 €	DETR	3 957,49 €
Cloisons - Peintures - Isolation		1 110,00 €			
Carrelage - Faïence		5 600,00 €			
Electricité		500,00 €			
Sous-Total travaux			10 232,50 €	CAGD Fonds de Concours	4 436,00 €
Divers (10 % des travaux)			1 023,25 €		
TOTAL TRAVAUX : 11 255,75 €					
Maîtrise d'œuvre	Diagnostics d'accessibilité et dossiers Ad'AP	387,12 €	1 574,62 €	Fonds Propres	4 436,88 €
	Maîtrise d'œuvre Salle des Fêtes	687,50 €			
	Economiste	500,00 €			
TOTAL : 12 830,37 €				TOTAL : 12 830,37 €	

Vote : Unanimité

• Stade de football :

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de remplacer les 4 mats d'éclairage du stade après la chute d'un mat corrodé à la base et au démontage des trois autres par précaution. Plusieurs chiffrages sont à l'étude et la recherche de subventions est en cours.

Foncier - Environnement

• Sur le Mont - Achat de la parcelle ZH 96 à l'euro symbolique - Classement ENS

Dans le cadre de l'aménagement du Mont, une clôture a été réalisée pour le parcage des moutons. A cette occasion le Conseil Départemental a défini l'alignement des parcelles communales avec la route départementale n°6. Un document modificatif du parcellaire cadastral de ABCD Géomètres-Experts a créé une parcelle cadastrée ZH 96 d'une surface de 568 m² conformément à l'alignement de la RD6 au droit des parcelles communales ZH 37 et ZH 38.

Le Conseil Départemental propose à la Commune la cession de la parcelle ZH 96 à l'euro symbolique.

Vote : Unanimité



es délibérations du Conseil

14

• **Renforcement de la trame verte entre le Mont et la forêt.**

Dans le cadre du renforcement de la réserve foncière communale et dans le but de conforter la trame verte entre le Mont et la forêt, Ces parcelles sont écologiquement intéressantes. Elles sont composées d'une ancienne carrière et d'un verger planté, avec soin, d'arbres variés. Un refuge LPO est également présent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir les parcelles ci-dessous appartenant à M. COINE Maurice :

- parcelle cadastrée **ZM 73** « La charbonnière » : **4 800 m²**
- parcelle cadastrée **ZM 75** « La charbonnière » : **2 540 m²**
- parcelle cadastrée **ZM 74** « La charbonnière » : **4 730 m²**
- soit une surface totale de **12 070 m²** pour un montant de **2 000 €**

Le conseil sollicite la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du fonds de concours et le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique environnementale. Il s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Vote : Unanimité

Cimetière

• **Extension de l'espace cinéraire**

Le Maire présente au Conseil les travaux prévus pour 2019 par la commission cimetière lors de sa réunion le 3 mai dernier, à savoir l'extension de l'espace cinéraire avec la création d'un jardin d'urnes. Dans un premier temps, il convient de dégager l'espace et de déposer 14 tombes en procédant à l'exhumation et l'inhumation des restes mortels dans l'ossuaire.

Les tombes concernées situées dans le carré 3 sont :

- tombes avec concession perpétuelle en état d'abandon reprises par la Commune le 26/05/2011 (N° 70, 71, 87, 90, 95, 96)
- tombes sans titre de concession relevant du régime du Terrain Commun propriété de la Commune après 5 ans (N° 78, 79, 88, 89, 91, 92, 94, 97)

Le Conseil Municipal, approuve ces travaux pour un montant de 3 344.48 € H.T.

Vote : Unanimité

Personnel

• **Secrétariat – Création d'un poste d'adjoint administratif**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que suite au départ volontaire de l'Adjoint administratif au secrétariat de Mairie, la Commune a désormais la possibilité de titulariser un agent sur le deuxième poste du secrétariat de Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- la création à compter du 1^{er} octobre 2019, d'un poste d'Adjoint administratif à temps non complet de rémunération de 32 heures hebdomadaires. L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs.
- la suppression d'un poste d'Adjoint administratif principal 2^e classe à temps non complet 28h/35^e avec date d'effet au 1^{er} octobre 2019.

Vote : Unanimité

• **Achat d'un vélo à assistance électrique – Demande de Fonds de Concours à la CAGD**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que les employés de la Commune, notamment ceux du service entretien, doivent effectuer des déplacements à l'intérieur de la Commune pour se rendre dans les différents bâtiments (Salle des Fêtes, atelier, STEP...).

Afin de faciliter ces déplacements M. Le Maire propose l'achat d'un vélo à assistance électrique et informe le Conseil que la Commune peut bénéficier d'une aide de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sous forme de fonds de concours.

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Achat d'un vélo à assistance électrique	1 271,99 €	Grand Dole Fonds de Concours	635,00 €
		Fonds Propres	636,99 €
TOTAL	1 271,99 €	TOTAL	1 271,99 €

Le Conseil Municipal, valide l'offre de l'entreprise Cycles BULLE à Choisey.

Vote : Unanimité

Informations

- M. Le Maire présente au conseil le rapport annuel 2018 du SYDOM ; le rapport d'activité 2018 du SIEC et le projet de création d'une liaison souterraine 60 000 Volts entre le site de Solvay et le poste RTE de Champvans.
- Dans le cadre du recensement de la population en janvier 2020, M. Le Maire présente le profil d'un agent recenseur.
- M. Le Maire présente au conseil les formations des élus pour l'hiver 2019



Le comité de jumelage



Champvans Infos N°290 Novembre 2019

15



Visite d'échange

Franco-Allemande avec nos amis d'Hüffenhardt.

Les 21 et 22 septembre, une météo très agréable a permis de profiter pleinement de ce week-end d'échange entre nos deux villages.



Samedi 21, en fin de matinée, sous un soleil radieux, après un voyage en car d'environ 7 heures, chaque famille accueillante de Hüffenhardt a pu prendre en charge ses correspondants Français. Après un repas pris dans chaque famille, tout le monde s'est retrouvé en fin d'après-midi dans l'église protestante du village afin d'assister à un concert d'orgue accompagné par une chorale d'hommes.

Ce concert fut suivi par les traditionnels discours d'accueil et de bienvenue, puis par un buffet apéritif offert par la municipalité de Hüffenhardt.

Le dimanche 22 était organisée par le comité de jumelage de Hüffenhardt, une visite dans la ville voisine de Heilbronn.

Au programme, la matinée à l'exposition florale Buga, puis d'un repas gastronomique dans un grand restaurant de la ville.

www.buga2019.de/de/index.php



Ces deux journées furent très appréciées par tous, et la séparation en fin de journée pour le voyage de retour fut très chaleureuse.

Nous nous sommes donnés rendez-vous fin septembre 2020, à Strasbourg (*Visite du Parlement Européen et de la ville*), où nous fêterons les 40 ans du jumelage entre nos deux communes.

Le comité de jumelage Franco-Allemand est ouvert à tous, même aux personnes sans connaissance de l' Allemand car certaines familles Allemandes parlent le Français.

C'est le cas de la famille Ziegler qui recherche une famille d'accueil Champvannaïse ou d'une commune limitrophe. M. Ziegler parle le Français, c'est le Pasteur du village de Hüffenhardt.



Pour tout renseignement contactez Franck BLONDELLE au 03 84 82 13 12.



Bienvenue
à la médiathèque
**Raymond
LEFÈVRE**

Bienvenue
dans les
médiathèques du
GRAND DOLE



Horaires d'accueil du public

- **LUNDI : 15 h 30 – 19 h 30**
- **JEUDI 15 h 30 – 17 h 30**
- **SAMEDI 10 h – 12 h**

mediatheque.champvans@grand-dole.fr

*Fermetures prévues
du 25 au 29 décembre 2019.*

Les animations mensuelles se poursuivent en partenariat avec la section *Culture & Créations* du Foyer rural de Champvans ; elles sont annoncées dans le programme trimestriel des médiathèques du Grand Dole, disponible en livrets sur place et en ligne sur le site internet du réseau :

<https://mediatheques.grand-dole.fr>

Consultez-les :

Bio' divertissez-vous !

avec la multitude d'autres rendez-vous à Dole et autour...

ATELIERS CREATIFS

avec la participation de "Culture et Créations" du Foyer rural de Champvans



MÉDIATHÈQUE RAYMOND LEFÈVRE



Atelier créatif
Sculpture de livre
animés par Myriam et Jacqueline.

Apéro-Lectures animés par Sylvie,

Rendez-vous gratuit et ouvert à tous :

cochez les **2 décembre** et **6 janvier 2020** et venez partager une boisson et des envies de lectures. Et parfois on y rencontre des auteurs !



APÉRO LECTURES



MÉDIATHÈQUE RAYMOND LEFÈVRE
chaque **1^{er} lundi** du mois
de 18 h à 20 h



**Samedi 3 août,
1^{er} atelier pour se préparer au concours de
Haïku & haïga d'automne**

parrainé par Damien Roussel, lauréat du précédent concours au printemps 2018 : sur les traces de Maître Matsuo Bashô et de son jeune élève Kikaku dans le Japon du XVII^{ème} siècle. Un deuxième concours gratuit organisé par Culture & Créations du Foyer rural est ouvert à tous jusqu'au 2 décembre 2019...

Bulletin d'inscription et règlement, disponibles à la médiathèque Raymond Lefèvre ou sur le site du Foyer rural : <http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

CONCOURS HAÏKU ET HAÏGA D'AUTOMNE

Proposé par "Culture et Créations" du Foyer rural de Champvans
Parrain Damien Roussel - en partenariat avec l'association Ayumi



• Atelier d'initiation
à la calligraphie japonaise
sam. 16 novembre - de 9 h 30 à 10 h 30

• Lisons, écrivons et
illustrons des haïkus (haïga)
sam. 16 novembre de 15 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE RAYMOND LEFÈVRE
Règlement et inscription
jusqu'au 2 décembre

Challenge 2020 : une exposition

« La biodiversité par les timbres-poste » !

Lundi 25 novembre, on rassemblera des timbres de tous pays,
sur la flore, les fruits, les légumes, les épices, les arbres...

« A la Sainte-Catherine, tout prend racine... »

Et si vous aussi, vous (re)commencez une collection de timbres ?

Contact : 03.84.72.76.42 ou
mediatheque.champvans@grand-dole.fr

RENCONTRES PHILATÉLIQUES



MÉDIATHÈQUE RAYMOND LEFÈVRE
chaque 4^e lundi du mois
de 17 h 30 à 18 h 30
(Hors vacances scolaires)

Prochains ateliers créatifs,

- Samedi 7 décembre à 15 h : pour préparer les fêtes
- Lundi 20 janvier, à 15 h :
1^{er} atelier de crochet avec Sylvie D. **GRATUIT**



1^{ère} pyramide à Champvans des 17 cubes pour les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 (défini par l'O.N.U)

réalisés par les bénévoles pour l'action nationale
du 25 septembre...

A utiliser par les classes primaires avec Sylvie BC au fil
d'animations scolaires les lundis ou jeudis avant 15 h 30.



la vie associative

18



Les activités ont repris de plus belle ce trimestre de rentrée

La Gym pour tous

(six cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs et le mercredi pour les seniors et les enfants) avec 2 animatrices : M-Pierre Bonin et Marie Faivre.

Lé Zan Portepièce

qui préparent avec Martine Pingon

leurs six représentations d'un nouveau spectacle fin mars 2020 et avant cela quelques surprises pour le Téléthon avec Jacques Lavrut.



Téléthon2019 - Au programme

Comme chaque année, des festivités sont organisées par le FRC pour un bénéfice totalement reversé au Téléthon.

Jeudi 21 novembre

Le Beaujolais nouveau ! : Rendez-vous salle des fêtes à partir de 18h30 pour le goûter et dîner ensemble...

Vendredi 29 novembre à la sortie de l'école

Vente de gâteaux et dans la foulée, venez place de Hüffenhardt **faire griller des chamallows** au feu de bois et en musique.

Ventes d'huîtres et d'escargots à côté de Proximarché, à déguster sur place ou à emporter...

Samedi 30 novembre

Vente de viennoiseries dans le village **ventes d'huîtres et d'escargots** à côté de Proximarché.

En soirée, salle des fêtes : **film familial avec entrée libre** (tirelire Téléthon).

Dimanche 1^{er} décembre

Spectacle à 15 h à la salle des fêtes : sketches, danses, chansons, magie, gym...
Entrée : Adulte 5€ - Ado 3€ - Gratuit aux moins de 12 ans.

Inauguration du "Club House Pétanque"

- Le 13 juillet 2019, en présence de M. le Maire, de conseillers municipaux, du Président du FRC et de quelques habitants du village a eu lieu l'inauguration du "Club House" de la section pétanque, très apprécié pour l'organisation de nos diverses manifestations.

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis pour que ce projet puisse aboutir.

- L'inauguration faisait suite à un tournoi de pétanque et fut suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Moment de partage très convivial sous un soleil radieux.



La section Randonnée du Foyer rural est à la recherche de nouveaux coachs bénévoles pour les mardis à partir de janvier 2020 !

Notre section bibliothèque a changé de nom :

Culture et création du foyer rural se compose actuellement d'une douzaine de bénévoles. Ils se sont fortement mobilisés pour la métamorphose de la bibliothèque en médiathèque. Et nous aussi pour qu'elle intègre le réseau du Grand Dole.

Ces bénévoles continuent à participer à l'accueil et/ou aux animations sous la responsabilité de Sylvie Benoit-Chieux, et de son responsable, Roger Badois, (chargé du développement du territoire pour la lecture publique du Grand Dole). D'autres projets sont en route : de nouveaux ateliers créatifs, couture, crochet, arts plastiques, des concours littéraires ou de dictées, un atelier de conversation en anglais, l'initiation à la généalogie, à la langue des signes française, des temps de rencontres autour du jardinage et un stage de danse avec bal folk programmés le week-end des 16-17 mai...

La section C&C accueille donc de nouveaux adhérents FRC intéressés par ces projets dès 2020 :
écrire à < biblio.champvans@gmail.com > pour plus de précisions.



La chorale de **La Clé des Chants** est déjà au travail ! ...dans la bonne humeur.

♫ Depuis le mardi 10 septembre, les répétitions à la salle des fêtes ont repris de 20h à 22h avec Florence Grandclément, notre cheffe de chœur toujours aussi dynamique.

♫ Après les départs de Pierre, Jean et Joseph que nous regrettons bien sûr, nous avons eu le plaisir d'accueillir 8 nouvelles recrues qui sont venues nous renforcer :

3 sopranos, 2 altos et 3 ténors. Nous sommes donc prêts pour travailler le programme ambitieux de cette année 2019/2020, concocté par notre cheffe.

Au programme de cette fin d'année, retenir :

Le 24 novembre :
concert inter-chorales
à Chaussin dans le cadre de l'année Courbet.

Le 5 janvier 2020 notre **LOTO**
traditionnel dans la
salle des fêtes de Champvans.

Dès ce trimestre, nous participons à un concert à Chaussin avec d'autres chorales pour célébrer le 200^{ème} anniversaire de la naissance du Franc-Comtois Gustave Courbet.

La suite au prochain bulletin, car il y a une suite !!!



Le **BANDA JAZZ** a repris son activité très tôt fin Août pour un concert à Arçon le 1^{er} septembre 2019

21 octobre les musiciens sont conviés à leur Assemblée générale à 20h30 à S^T Vit :

L'enregistrement de notre 37^{ème} CD avec 10 morceaux de notre répertoire est toujours d'actualité et semble être imminent.

Un week-end studieux, courant novembre 2019, en résidence pour peaufiner les derniers détails avec notre coach Philippe Lapierre, nous lancera sur ce beau projet, qui nous est cher.

Actuellement de nouveaux titres sont travaillés pour notre plus grand plaisir : faire de la musique ensemble et la partager avec vous.

Par ailleurs, nous sommes toujours en recherche de musiciens pour étoffer nos rangs: trompettes, trombones et saxophones alto et ténor.

A bientôt, en musique !

Contact :

Manu Grivet
03.81.58.21.86





accueil de loisirs: "les galopins" 20



Depuis le mois de septembre en périscolaire, les enfants ont pu découvrir le monde de l'espace. Plusieurs activités manuelles ont été réalisées afin de décorer le centre en fonction du thème.

Les temps extrascolaires des mercredis ont été rythmés par le Royaume Uni, les pâtisseries anglaises ont été réalisées pour les goûters, les chansons en anglais ont été découvertes et chantées.

Pendant les vacances d'automne, nous avons choisi le thème de la musique !!!

Différentes activités manuelles et extérieures sont proposées !

- Visite à la minoterie de Dijon (salle de spectacle),
- spectacle au bistrot de la scène à Dijon
- écriture de chansons....

A partir de Novembre les Galopins confectionneront différentes décorations sur le thème des fêtes de fin d'année et réaliseront un mini marché de Noël !

Les bénéfices seront reversés à une association choisie par les enfants eux-mêmes !

Des opérations "coup de poing"

seront réalisées régulièrement au sein de l'accueil de loisirs de Champvans :

- ☞ **Je nettoie mon village !**
- ☞ **Je trie !**
- ☞ **J'aide mon association !**



Comme chaque année, l'accueil de loisirs de Champvans sera fermé durant les vacances de fin d'année.

Il faudra donc penser à réaliser les inscriptions de la rentrée de janvier 2020 avant le jeudi 19 décembre !